

REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 MARS 2018

L'an deux mille dix-huit le deux du mois de mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Bernard DUFOURD, Maire.

Etaient présents : M. DUFOURD Jean-Bernard - M. LAOUE Jean-Jacques – Mme BEGUE Camille – M. TROUY Nicolas - M. AUBIN Jean-Claude - Mme BARBE Marie-Christine– Mme GORGEOT Corinne –Mme LUXEY Nicole – Mme STAQUET Elodie - M. LABURTHE Jean-Paul

Etaient absents : M. LE GLATIN Jean-Paul - M. NOYER Guy - M. TLXIER Sylvain - M. ROGEE FROMY Philippe – Mme HUSSON Delphine.

Procurator(s) : M. TLXIER Sylvain à M. LAOUE Jean-Jacques - M. LE GLATIN Jean-Paul à Mme BEGUE Camille

Date de convocation : 20 février 2018

Secrétaire de séance : Mme BEGUE Camille

I) DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de nommer Madame Camille BEGUE, secrétaire de séance. Accord unanime.

II) DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL ET A L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE POUR LA REALISATION D'UN DIAGNOSTIC DU RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE : DEA/02/03/2018/01

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune doit réaliser au plus vite un diagnostic du réseau d'adduction d'eau potable.

Ce diagnostic est subventionnable par le Département de la Gironde et l'agence de l'eau Adour-Garonne.

M. le Maire propose à l'assemblée de mettre au programme des réalisations 2018 la réalisation du diagnostic du réseau d'adduction d'eau potable.

Il propose également de demander l'attribution d'une aide financière au Conseil Départemental de la Gironde et à l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

L'estimation prévisionnelle des travaux est de :

Montant des travaux H.T. : 36 915.00 €

Maîtrise d'ouvrage H.T. : 7 000.00 €

TVA 20 % : 8 783.00 €

TOTAL des dépenses TTC : 52 698.00 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** la réalisation du diagnostic du réseau d'adduction d'eau potable.
- **AUTORISE ET CHARGE** Monsieur le Maire de déposer une demande de subvention auprès du Conseil départemental de la Gironde et à l'Agence de l'Eau Adour-Garonne selon les critères du développement durable.

III) TOUR DE TABLE :

Camille BEGUE :

Camille BEGUE informe ses collègues qu'elle s'est rendue à une réunion pour le tourisme pour la mise en place d'une convention sur 3 ans pour les offices de tourisme.

Au camping les travaux ont débuté. Bonne équipe. Elle propose de poser une affiche sur le grand bloc et repeindre par la société de Mr ATTAL.

Achat d'un panneau plage par le GIP Littoral afin que toutes les plages est le même.

Marie-Christine BARBE :

Marie-Christine informe ses collègues qu'elle s'est rendue à la plage du Pin-Sec avec Nicole et Corinne et qu'elle ont ramassé pas mal de déchets.

Jean-Paul LABURTHE :

Jean-Paul LABURTHE informe ses collègues qu'il y a un câble électrique visible le long de la bande dunaire à recouvrir et mettre en sécurité.

Elodie STAQUET :

Elodie STAQUET informe ses collègues qu'elle est en train de mettre en place avec Nicole et une collègue l'intervention pour les premiers secours avec les enfants de l'école primaire.

Nicole LUXEY :

Nicole LUXEY remercie la municipalité pour le zébra fait pour le passage des enfants afin de se rendre à la bibliothèque.

Serait-il possible de ramener un ou deux jeux du Camping pour mettre au niveau du skate park pour les petits enfants ?

Jean-Jacques LAOUE :

Jean-Jacques LAOUE informe le Conseil Municipal qu'une offre de prix à 7.00 € HT le stère pour les pins morts sur pieds au camping du Pin-Sec.

Achat d'un tracteur Mac Cormic aux établissements DUCOUSSEAU pour un montant de 54 500 € TTC avec une reprise de 5 000 € du tracteur RENAULT.

Jean-Bernard DUFOURD :

Jean-Bernard DUFOURD informe le Conseil Municipal qu'il a rencontré les futurs gérants des commerces du Bourg, et qu'ils devraient être opérationnels pour la saison.

Il a également rencontré des personnes de La Poste pour la réorganisation des tournées, et la mise à disposition d'un local pour la pose méridienne des facteurs en échange d'un loyer de 500 € par mois. 5 véhicules seraient stationnés pour un départ de Naujac.

La séance est levée à 18 heures 55.

Les Conseillers,

Le Maire,